



Formation 27 :

Intitulé de la formation :

Création reprise commerce

Identifiant interne :

CPF_FOR_PERS_CORDUC

Pré requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Ce parcours est pour ceux qui souhaitent créer ou reprendre un commerce afin d'avoir une méthodologie claire pour réussir.

Le parcours de formation est personnalisé grâce à un test de connaissances et à un entretien téléphonique avec un consultant spécialisé en entrepreneuriat réalisés en début de parcours.

Les objectifs généraux de ce parcours de formation personnalisé sont de :

- Se remettre à niveau sur les compétences nécessaires à tout futur chef d'entreprise en comptabilité, droit, fiscalité, organisation
- Connaître les avantages et inconvénients de différents modes d'entrepreneuriat (création ou reprise)
- Maîtriser les clés de la démarche de création et ou de reprise d'entreprise (étude de marché, business plan, recherches de subventions et financements, choix juridiques et fiscaux)
- Savoir organiser son entreprise pour pouvoir la développer dans le futur

L'accès au catalogue de 22 parcours formation est ouvert pour 6 mois en illimité. Pendant ces six mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle est divisée en deux parties :

- L'étude personnalisée de 7 parcours de formation de mise à niveau des connaissances du porteur (de la porteuse) de projet.
Les parcours à étudier sont déterminés pour chaque porteuse (porteur) de projet à partir de tests de connaissances réalisés en ligne et suite à un entretien téléphonique ou en visioconférence avec une consultante FORCES, qui évalue les besoins en formation exprimés par le porteur (la porteuse) de projet.
- L'étude recommandée de 15 parcours de formation pour créer ou reprendre un commerce.

Au vu des résultats des tests et de l'entretien, un plan d'acquisition de connaissances personnalisé est recommandé à partir des 22 parcours de formation.

La mission du consultant est d'orienter le porteur de projet vers les formations dont il a besoin, de fournir des conseils pour bien se former en ligne et de vérifier régulièrement la réalisation du plan de formation personnalisé du porteur de projet.

Ce parcours de formation ne comprend pas l'accompagnement à la création ou à la reprise d'un commerce, qui fait l'objet de prestations décrites dans formation personnalisée et accompagnement individuel à la création ou à la reprise d'un commerce.

7 parcours de formation pour la mise à niveau des connaissances nécessaires pour créer ou reprendre un commerce :

Les parcours sont étudiables pendant 6 mois, 24Heures/24, en illimité par la porteuse de projet.

J'assimile les bases de la comptabilité

Je comprends le langage financier

J'acquiers les bases de la fiscalité

J'assimile les bases du droit des affaires

Je me forme au droit des sociétés

Je découvre l'univers digital

J'adopte des comportements personnels gagnants

15 parcours d'actions pour créer ou reprendre un commerce :

Les parcours sont étudiables par la porteuse (le porteur) de projet pendant 6 mois, 24Heures/24, en illimité.

Je gère une unité commerciale

Je me prépare à devenir entrepreneur

Je crée mon entreprise

Je reprends un fonds de commerce

J'opte pour la franchise

J'établis mon business plan

Je finance mes projets et mon entreprise

J'organise l'entreprise avec le digital

Je formalise mon offre et ma communication

Je mets en place un marketing opérationnel

Je prospecte

J'optimise mes achats et les stocks

Je gère la trésorerie

Je constitue mes équipes

Je me forme au droit social

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les points forts de la formation :

Un catalogue de 22 parcours de formation enregistrés en vidéo d'une durée de 248 h.

Le (la) porteur de projet bénéficie d'une formation personnalisée et d'un suivi par un consultant.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis toutes les connaissances qui lui manquaient pour entreprendre. La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle du consultant Forces. Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les six mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour s'installer comme chef d'entreprise.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités et ses objectifs personnels.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) est sensibilisé(e) aux bonnes pratiques pour réussir le lancement de son entreprise.

L'objectif de la formation personnalisée est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant.

Modalités pédagogiques :

Tests de connaissances préalables à l'action de formation.

Programme de formation personnalisé à chaque candidat.

Formation pendant 6 mois ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

2 420 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 3 305 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr